

CALENDRIER ET GRILLE TARIFAIRE DES FORMATIONS EN PRESENTIEL



2EME SEMESTRE 2021-

TECHNIQUES / REGLEMENTATION & RGE		
FEEBAT RENOVE RGE	Du 28 au 30 Septembre Du 3 au 5 Novembre Du 6 au 8 décembre	Sans prise en charge : 660€ Artisan TNS après prise en charge FAFCEA et FEEBAT : 0 € Salarié après prise en charge Constructys et FEEBAT : 0€ Formation prise en charge à 100%
FEEBAT VENTILATION	Du 28 au 29 Octobre	Sans prise en charge : 500€ Artisan TNS après prise en charge FAFCEA et FEEBAT : 0 € Salarié après prise en charge Constructys et FEEBAT : 0€ Formation prise en charge à 100%
PROFESSIONNEL DU GAZ	Du 28 au 30 Septembre Du 8 au 10 Novembre Du 15 au 17 décembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 216 € Salarié après prise en charge Constructys : 216 € Test Qualigaz : 72 €
MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES- CAT 1	Du 18 au 22 Octobre Du 22 au 26 Novembre	Sans prise en charge : 1360 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 360 € Salarié après prise en charge Constructys : 360 €
INIATIATION CLIM/PAC	Du 11 au 13 Octobre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 216 € Salarié après prise en charge Constructys : 216 €
QUALIPAC RGE	3-4-5-8-9 Novembre Du 13 au 17 Décembre	Sans prise en charge : 1550 € (incluant redevance 50€ QUALIT'Enr non remboursée) Artisan TNS après prise en charge FAFCEA et FEEBAT : 175 € Salarié après prise en charge Constructys et FEEBAT : 0 €
DEPANNAGE PERFECTIONNMENT CLIMATISATION	Du 7 au 9 Décembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 216 € Salarié après prise en charge Constructys : 216 €
QUALIBOIS AIR RGE	Du 15 au 17 Novembre	Sans prise en charge : 950 € (incluant redevance 50€ QUALIT'Enr non remboursée) Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 105 € Salarié après prise en charge Constructys : 0 €
QUALIBOIS EAU RGE	2-3-6 Décembre	Sans prise en charge : : 950 € (incluant redevance 50€ QUALIT'Enr non remboursée) Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 105 € Salarié après prise en charge Constructys : 0 €
ENTRETIEN CHAUDIERES Niveau 2	Du 15 au 17 Novembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 216 € Salarié après prise en charge Constructys : 216 €
HANDIBAT LABEL	Du 21 au 22 Septembre Du 1 ^{er} au 2 Décembre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 144 € Salarié après prise en charge Constructys : 144 €
CIP PATRIMOINE LABEL	Nous consulter	Nous consulter

HABILITATION / PREVENTION & SÉCURITÉ – Formations obligatoires

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	13 et 14 Octobre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 194 € Salarié après prise en charge Constructys :194 €
TRAVAUX EN HAUTEUR	Le 4 Octobre Le 29 Novembre	Sans prise en charge : 272 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 97 € Salarié après prise en charge Constructys : 97 €
HABILITATION ELECTRIQUE HOBO BS BE	Du 18 au 19 Octobre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 194 € Salarié après prise en charge Constructys :194 €
HABILITATION ELECTRIQUE B1,B1V,B2V,BR,BC	Du 4 au 6 Octobre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 216 € Salarié après prise en charge Constructys : 216 €
ECHAFAUDAGES Fixes	Du 22 au 23 Novembre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 194 € Salarié après prise en charge Constructys :194 €

FORMATIONS TRANSVERSES –

MARCHES PUBLICS : Répondre à un appel d'offres public	Le 16 Novembre	Sans prise en charge 238 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 118 € Salarié après prise en charge Constructys : 38 €
MARCHES PUBLICS : Rédiger votre mémoire technique	Le 29 Novembre	Sans prise en charge 238 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 118 € Salarié après prise en charge Constructys :38 €

NOUVEAU FORMATIONS A SAINT GAUDENS

HABILITATION / PREVENTION & SÉCURITÉ – Formations obligatoires

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	Du 6 au 7 Décembre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 194 € Salarié après prise en charge Constructys :194 €
TRAVAUX EN HAUTEUR	Le 2 Novembre	Sans prise en charge : 272 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 97 € Salarié après prise en charge Constructys : 97 €
HABILITATION ELECTRIQUE HOBO BS BE	Du 4 au 5 Novembre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 194 € Salarié après prise en charge Constructys :194 €
HABILITATION ELECTRIQUE HOBO	Le 14 Octobre	Sans prise en charge : 272 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 97 € Salarié après prise en charge Constructys : 97 €

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER MME MOILLERON FRANCINE

MAIL : CONSEILCOMPETENCES@CAPEB31.COM

TÉLÉPHONE : 05.61.99.57.87